Des nouvelles de …. SOUDAINE LAVINADIERE

N°4 – 2ème trimestre 2009 – gratuit
–
Impression Mairie de Soudaine Lavinadière
Tel/Fax : 05.55.98.07.53
Portable : 06.37.06.12.62.
courriel : mairie.soudaine@wanadoo.fr
Directeur de la Publication :
Bruno Gaugnion
Ont participé à ce numéro :
- Sébastien Coignac
- Christiane Courty
- Delphine Manuby
- Jean Claude Monteil

Le Mot du Maire

ive le printemps !

C'est avec une grande joie que nous voyons les vinadiérois sortir de leur torpeur hivernale avec l'apparition des sillons de labours et des hirondelles de retour. En cette saison de plantation, le conseil municipal vous rappelle l'engagement de la commune au concours des villages fleuris et se permet de vous mettre à contribution pour le fleurissement de vos abords ainsi que des panneaux de nos villages.

Ce printemps sera surtout marqué par la fin des travaux de l'aménagement de notre bourg. A ce sujet beaucoup de questions se posent quant à l'organisation des animations autour de la salle des fêtes… Sachez que celles-ci sont les nôtres et que nous ferons tout pour que notre village reste un lieu de convivialité.

Comme vous le comprendrez à la lecture de ce bulletin, cette année sera importante pour notre commune, ainsi si vous vous sentez impliqué et si vous avez des idées n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes toujours à votre écoute.

Le Maire et son conseil municipal.

Dernière nouvelle : La tournée du boulanger.

Suite à l'enquête parue dans le précédent bulletin, le CCAS et le conseil municipal sont heureux de vous annoncer la venue d'un nouveau boulanger dans la commune auprès des gens qui l'ont souhaitée.

Le boulanger passe les jeudis matin et samedis après-midi.

Monsieur Legrand Boulanger à Lacelle : 05.55.95.19.60.

Réunions du conseil municipal

Séance du 16/01/09

-Suite à la démission de Pierre Chambrat employé communal, et conformément aux textes de loi, Monsieur le Maire a décidé l'embauche de Didier Cousteix habitant le bourg de Soudaine Lavinadière à compter du 1er février jusqu'au 31 mars 2009.

-Le conseil municipal a choisi les matériaux de finition qui seront installés dans le cadre du PAB (Plan d'Aménagement du Bourg).

-Elagage : Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine public routier communal, les arbres branches et racines qui avancent sur l'emprise des voies communales et chemins ruraux, doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

-Les opérations d'élagage doivent être effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires riverains concernés. Un arrêté municipal est pris en ce sens.

Séance du 16/02/09

Conformément aux dispositions de l'article 1407 III du CGI, le Conseil municipal décide à compter du 1er janvier 2010 d'exonérer de taxe d'habitation certains établissements de tourisme :

∞ gîtes ruraux, meublés de tourisme, gîtes de France…

- <u>Programme voirie (subvention attribuée par le Conseil Général pour une durée de 5 ans)</u>

  -2009 : Vergnas à Marliangeas et première tranche de Chassagne au bourg.

  -2010 (prévisions) : fin de la route de Chassagne, route du Bois Vieux, chemin rural chez Lesentier et première tranche chemin rural Moulin de Magoutière.

  -2011 (prévisions) : deuxième tranche Moulin de Magoutière, chemins ruraux villages de Vergnas et de la Cassière.

- <u>Programme voirie (Subvention Etat)</u>

  - Route de la Rigaudie : Début des travaux en fonction de l'attribution de subvention.

- Achat tracteur tondeuse
- Le conseil municipal décide d'employer Mr. Cousteix, actuellement en contrat ponctuel, en contrat d'accompagnement dans l'emploi à compter du 1er avril 2009, pour un an renouvelable (24h hebdomadaire)
- Le SIRTOM (déchetterie) met à disposition des gens qui pratiquent l'automédication à domicile, des boîtes pour récupérer les aiguilles usagées à prendre et rapporter en pharmacie.
- Les travaux sont arrêtés devant l'église en attendant la visite de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

Séance du 19/03/09

- Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2008 et vote le budget primitif de l'exercice 2009.

- Suite à la signature d'une convention entre Soudaine Lavinadière et Peyrissac, le conseil municipal accepte la mise à disposition du petit matériel et du véhicule de la commune.

La vie des associations.

Lou Pitchi Patrimoine de Soudaine . L'association est bien née et s'est vite mise à l'ouvrage autour du four du Châtenet : après un premier débroussaillage les membres de l'association ainsi que quelques bonnes volontés, ont défriché largement le terrain. Début avril c'est la pelle mécanique qui est entrée en action. Les travaux de drainage et de terrassement, financés par la Communauté de Commune, sont aujourd'hui achevés. Enfin, à force d'abnégation, la pêcherie ainsi que le lavoir ont été remis en eau.
Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin un feuillet concernant l'histoire du Châtenet. Nous tenons à remercier Monsieur Parouque de son investissement permanent pour notre commune et de ses recherches historiques.

Agnès Nouaille

Le foyer rural : Nos deux belotes hivernales ont de nouveau réuni de nombreuses équipes, que nous remercions pour leur participation. En date du 06/03 nous avons pu visionner la vidéo relatant notre année festive et nous tenons particulièrement à remercier Jean Claude Monteil pour sa collaboration. Comme chaque année nous organisons notre voyage : « la vallée de la Dordogne » avec visite du château des Milandes (Joséphine Backer) et promenade au fil de l'eau sur la Dordogne. Nous vous attendons nombreuses et nombreux et si vous le souhaitez, vous pouvez encore vous inscrire au 05.55.98.29.91.
09 mai : voyage du foyer rural en Dordogne.
04 juillet : soirée moules frites

Caroline Codet

La Vinéria : Le vendredi 27 mars 2009 a eu lieu l'Assemblée Générale de La Vinéria. En préambule et après quelques discussions, une mise à jour des statuts a été votée. Au cours de l'AG, le PV 2008 a été approuvé à l'unanimité, ainsi que le rapport d'activité 2008. Le montant de la cotisation annuelle a été maintenu à 16,00€.
Enfin, il y eut un renouvellement du Conseil d'Administration, ainsi que du bureau, qui se compose désormais comme suit :
Président : P.Barette Trésorière : R.Sautreau
Vices-présidents : D.Lagarde, E.Plantadis Secrétaire : G. Senéjoux

Numéros utiles

Pompiers : 18
Samu : 15
Gendarmerie : 17
N°urgence européen :112

Cabinets Médicaux :
Chamberet:05.55.98.30.26
Treignac : 05.55.98.02.42

Pharmacies :
Chamberet:05.55.98.30.16
Treignac : 05.55.98.01.38.

Infirmières :
-Calon C. 05.55.98.03.47.
- Lherbeil I. 05.55.98.36.60.
- Reyrolles / Dumont : 05.55.98.39.43.

Instance de Gérontologie du Canton de Treignac : 05.55.98.89.33.
ADAPAC : 05.55.17.63.90

Mairie Soudaine Lav. : 05.55.98.07.53. et 06.37.06.12.62

Comme chaque année, l'ensemble des adhérents termine la soirée autour d'un verre. Si vous aussi vous souhaitez rejoindre cette association dynamique, qui participe à la vie de notre belle commune, vous pouvez nous joindre par le biais de la mairie.

Sylvain Malhéot

La Chasse : Pour le bon respect des cultures et de l'entente avec nos agriculteurs, les chasseurs de notre commune ont, cette année encore, clôturé 10 kilomètres de champs. Si les propriétaires forestiers et de terrains agricoles s'unissent à nos efforts pour que cette société de chasse reste dynamique, nous pourrons maintenir ce travail et continuer à allier l'utile à l'agréable.

Alain Dupuy

Le Centre de Loisirs du CHAMSOURI : L'association a tenu son assemblée générale. L'activité 2008 se solde par la fréquentation de plus de 1400 enfants répartis sur 93 jours d'ouverture. Il est important de noter que l'association a proposé plus de 47 sorties extérieures aux enfants. Cette activité est le reflet d'un investissement humain et financier conséquents de la part des animateurs et des partenaires de l'association. Il est à noter que l'association emploie, avec ses propres ressources financières, un animateur à mi temps en plus du directeur du centre mis à disposition par la municipalité. Elle a aussi investi avec l'achat d'un mini bus financé par l'intermédiaire des établissements TPU, DECOUX, CHEZE, SYNIMED, CREDIT AGRICOLE, GROUPAMA. Depuis quatre ans, l'association CHAMSOURI (CHAMberet, SOUdaine, RIlhac) a ainsi dépensé plus de 150 000 euros sur le territoire en valorisant en priorité les acteurs touristiques, sportifs, culturels et économiques locaux.

Le centre de loisirs va ainsi continuer son activité en proposant un programme pour les mercredis et les vacances scolaires. L'année 2009 sera une année de transition où les capacités d'accueil seront fixées à l'avance ce qui rendra les inscriptions obligatoires. Les nouvelles orientations budgétaires de l'état sur les accueils de loisirs sont une des raisons d'un fonctionnement beaucoup plus calibré pour 2009. Il en va de la pérennité de la structure. Nous comptons sur les familles pour inscrire leurs enfants dans les délais.

Gaël Nicon

En vrac.

ADSL : La couverture en haut débit peut être assurée par le procédé WiMAX. Une société se propose pour réaliser ces installations : affichage en mairie (travaux, coût…).(promo avant fin juin).

Etat civil.

Nous déplorons le décés de Monsieur Siblac Marcel le 10/02/09 à l'âge de 70 ans.
Et de Monsieur Condachoux Michel le 07 Avril 2009 à l'âge de 87 ans.

Nous tenons à remercier le Centre Educatif Fermé pour sa participation à l'impression de ce bulletin.